

# RANDONNEURS DE MANDEURE

## Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

L'an deux mil dix huit le vingt trois novembre à dix sept heures quinze, les membres de l'association des Randonneurs de Mandeuire se sont réunis en assemblée générale salle du Majestic de Mandeuire conformément au programme et planning établis par le comité.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Claude MAUVAIS en sa qualité de président. Monsieur Éric MOYLEN et Monsieur Julio GOMEZ assurent le secrétariat.

Monsieur le Président constate que 64% des membres à jour de cotisation sont présents. (67 personnes) + 7 futurs adhérents

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Approbation du rapport d'activités 2018.
- Approbation du rapport financier 2018.
- Cotisation annuelle.
- Licences FFRP : renouvellement
- Modification du règlement intérieur
  - mise en place de vérificateurs de comptes
  - remboursement frais déplacement (reconnaisances randonnées)
  - mise en place d'un principe de covoiturage avec participation financière
- Élection de 2 vérificateurs de comptes pour la saison 2019
- Calendrier et évolution des activités 2019
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.
- Membres sortants :
- Marie Odile GULLAUD, Maurice PAGNOT, Gérard TOURNOUX. Éric MOYLEN
- Questions diverses

### Rapport financier

Après lecture, par le président, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice deux mil dix huit, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. **Le bilan financier pour l'exercice est négatif : - 284,64€ (très bon résultat)**

Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

### Rapport moral et d'activités

Le Président commente les diverses actions qu'il a menées avec son comité au cours de l'année écoulée.

- Effectifs : 106 adhérents en **diminution de 5.** ( 55 femmes et 51 hommes )
- 3 réunions du conseil d'administration dans l'année.
- 1 réunions de tous les membres actifs
- 4 réunions : Mairie de Mandeuire, URV, FFRP, inauguration des sentiers du Fort LACHAUX.
- Moments de convivialités : Soirée galettes 63 personnes, journée barbecue 40 participants, repas fin d'année 46 personnes, AG & diaporama 78 personnes.
- Sentiers et matériels : René VIGEZZI fait un compte rendu des travaux faits en cours d'année soit environ 355 heures de travail
- Formations:
  - Baliseurs : Christian MERAUX; Daniel LAZZAROTTO; Marc BARDOT
  - Lecture de carte IGN : 1 journée animée par Jean Claude GREMILLET 8 participants

Monsieur GOMEZ présente un état des randonnées faites dans l'année :

- ☐ 27 randonnées à la journée, participation 313 personnes.
- ☐ 30 randonnées en demi-journée, participation de 615 personnes.
- ☐ 3 randonnées avec repas
- ☐ 9 marches douces et 68 participations
- ☐ 48 initiations et marche nordique et 432 participants
- ☐ 7 marches sportive et 85 personnes
- ☐ Marche populaire participation 696 personnes.
- ☐ Semaine en Auvergne 22 personnes.
- ☐ Week-end dans les Vosges 14 personnes

**Ces actions sont adoptées à l'unanimité.**

### Cotisations 2018

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 est proposé par le Conseil d'Administration à **12 euros** par personnes quel que soit le type de randonnées effectuées. Sans changement

**Licences FFRP:** Obligatoire pour séjours et marche nordique montant 26 € (2018, 2019) Un certificat médical est demandé la première année valable trois ans . Si vous possédez un certificat médical de plus d'un an et de moins de trois ans vous devez remplir le questionnaire de santé et avoir répondu négativement à l'ensemble des questions. Toutefois la fréquence n'est pas supérieure à trois ans. Ensuite le cycle recommence .

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### Modification du règlement intérieur:

Mise place d'une commission de contrôle composée de 2 vérificateurs aux comptes. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Principe de participation aux frais de reconnaissance du terrain de randonnée. **Cette résolution est adoptée (1 abstention).**

Mise en place d'un principe de covoiturage avec participation financière. **Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### Élection de 2 vérificateurs de comptes pour la saison 2019

3 personnes se présentent: C MERAUX, D POIX, P FERRARIS l'assemblée ne s'oppose pas ces candidatures.

C MERAUX, D POIX sont désignés par tirage au sort

**Adopté à l'unanimité.**

#### Mise en place du calendrier des manifestations pour l'année 2019 :

- La soirée galettes le vendredi 18 janvier au Majestic à 19h30.
- Un week-end dans le JURA prévu du 10 au 12 mai
- Trois demi-journées marches avec repas à midi ( gras double; gigots; restaurant en fin d'année) sont programmées.
- La marche populaire est maintenue et programmée au 6 octobre.
- Marche douce: 1 par mois de mars à novembre
- Marche nordique: le mardi et samedi matin
- Marche sportive: 7 au programme généralement le mardi
- Les randonnées à la journée du dimanche, du jeudi et demi randonnée du jeudi sont maintenues.
  - Dimanche : 26 journées
  - Jeudi : 15 journées
  - Jeudi : 33 demi-journées
  - Nous participerons également à la marche départementale du don du sang (dimanche 19 mai). Nous sommes également sollicités pour aider à l'organisation de la journée. (Inscriptions auprès de Jean Claude MAUVAIS dès ce jour)
- Séjour d'une semaine au QUEYRAS du 31 août au 7 septembre
- L'assemblée générale et la soirée diapo se dérouleront le même jour l'une après l'autre, la date sera confirmée ultérieurement en fonction des disponibilités des salles.

#### A noter :

- 29 volontaires se sont proposés pour encadrer et conduire ces propositions d'activités.
- Proposition de marches stables par rapport à 2018.  
Quelques dates restent libres, en début et fin d'année.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

#### Renouvellement du comité

Après rappel par Monsieur le Président de l'élection du conseil d'administration et prenant acte de la candidature de Marie Odile GULLAUD, Maurice PAGNOT, Gérard TOURNOUX. Éric MOYLEN (tous sortants) tenant compte qu'aucune candidature nouvelle a été présentée:

**Sont déclarés régulièrement réélus :** Mme M.Odile GULLAUD, MM PAGNOT, TOURNOUX, MOYLEN

#### Questions diverses:

Pourquoi remplir le bulletin d'adhésion à tous les renouvellements ?

Réponse: Le règlement intérieur est appelé à évoluer il est notre référence, les administrateurs du club s'assurent de cette façon que tous les adhérents ont pris connaissance des consignes qui y figurent, notamment en matière de sécurité (covoiturage, déplacements ... )

Coût des chambres individuelles pour les séjours ?

Réponse: Cette information sera communiquée sur le bulletin d'inscription. Le président se charge de répartir les chambres par affinité et par sondage des intéressés.

Le tour du Mont Blanc est-il envisageable ?

Réponse : à étudier

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00

Le Président  
Jean Claude MAUVAIS

Le secrétaire de séance  
Julio GOMEZ

